



Office National des Forêts



## PROJET COMPENSATION CARBONE EN FORÊT COMMUNALE DE SAMOENS

### LE PROJET



MÉTHODE UTILISÉE

Reboisement



ÉLIGIBILITÉ

Dépérissement  
et Scolytes



SURFACE DU PROJET

9.2 ha



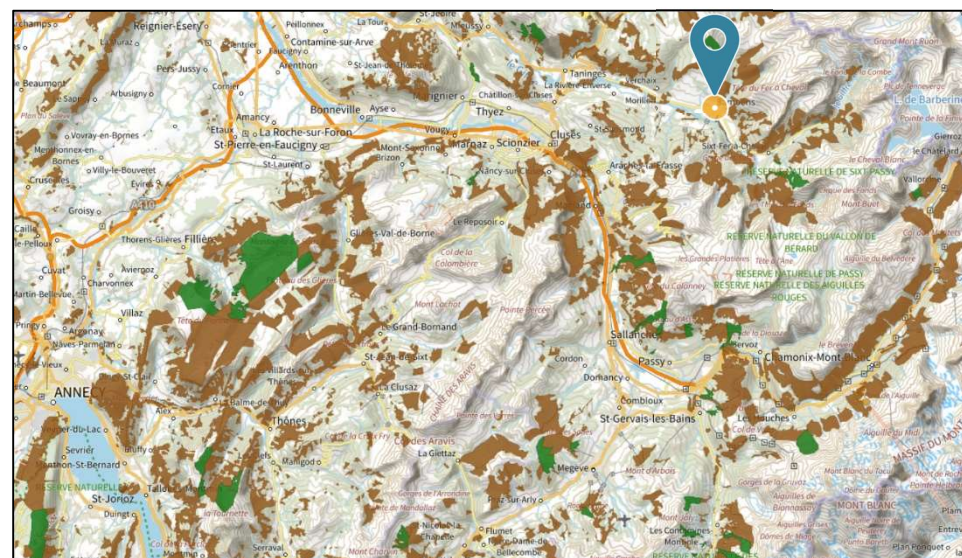
CARBONE SEQUESTRÉ

975 tonnes CO<sub>2</sub>

### CONTEXTE DU PROJET\*

La commune de Samoëns jouxte la frontière suisse à l'est du département de la Haute-Savoie. Elle est propriétaire d'une forêt de plus 1300 hectares, gérée par l'ONF et située sur les versants de la vallée du Giffre et sur le haut bassin de la Manche, affluent de la Dranse.

Plusieurs parcelles forestières situées à des altitudes comprises entre 700 et 1500 mètres sont dépérissantes à la suite des sécheresses successives ayant favorisé la propagation de scolytes.



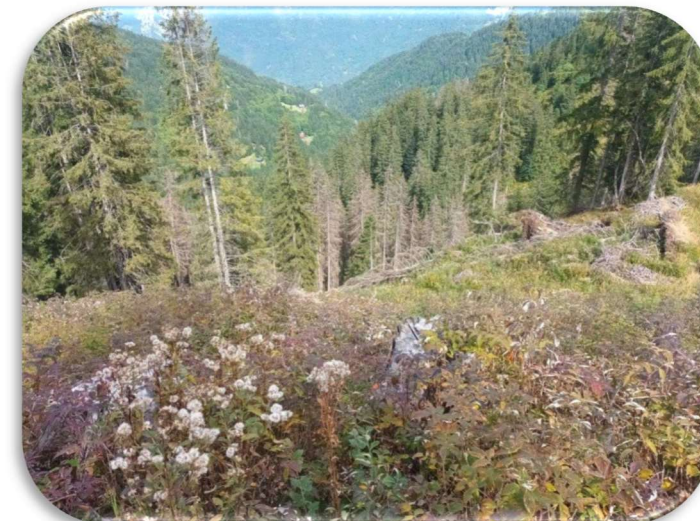
## OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour ambition de reconstituer :

- La capacité productive de bois d'œuvre
- Les fonctions écologiques, la favorisation de la biodiversité
- Le paysage forestier
- La protection contre les risques naturels.

Le projet vise à reconstituer la forêt par différents itinéraires sylvicoles en utilisant des essences adaptées au changement climatique futur.

Pour ce faire, 9.5 hectares a minima doivent être reboisés dès que possible.



## DESCRIPTION DU PROJET

### LE PROJET

**Méthode utilisée :** reboisement

**Dégât rencontré :** sécheresse et scolytes

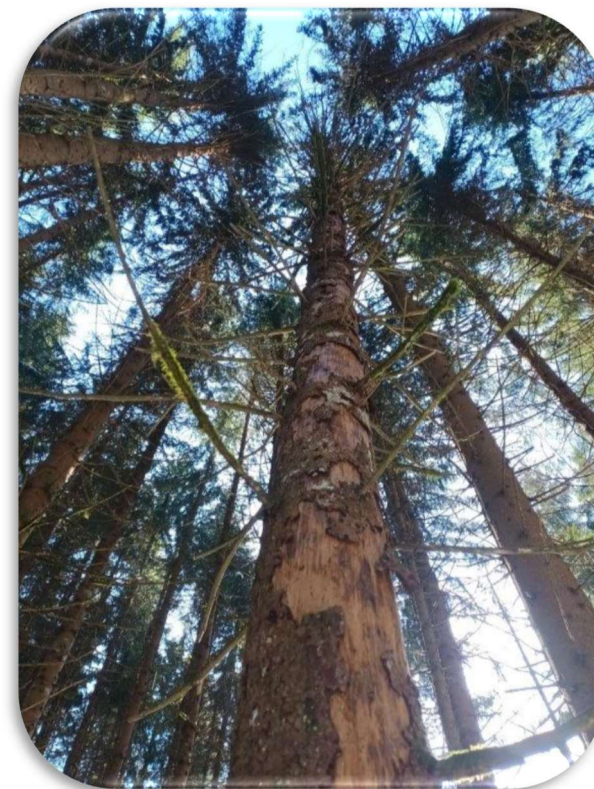
**Surface :** 9.2 hectares

**Tonnes carbone séquestrées potentielles :** 975 tonnes de CO2

**Essences envisagées :** Le choix des essences repose sur l'adaptation des peuplements face au changement climatique qui sont adaptés au lieu de plantation.

Dans le cadre de ce projet, les essences envisagées sont le mélèze, le douglas, le cèdre, les pins (laricio et sylvestres), le sapin pectiné et divers feuillus (noyer, chênes sessiles).

**Planning (hors entretiens et audit) :** 2023/2024



## LES ⊕ DU PROJET : LES CO-BENEFICES

**Changement climatique :** *Plantation avec des essences adaptées au changement climatique, dont Mélèze, Pin Sylvestre, Cèdre de l'Atlas, Douglas, Sapin pectiné, Pin Laricio de Calabre associés chênes sessiles et noyer commun. Cette diversité favorise une meilleure reconstitution des peuplements en fonctions des stations d'introduction, différentes selon les trouées à régénérer.*

**Biodiversité :** *Préservation du patrimoine naturel forestier. De plus le maintien d'un couvert boisé, à l'échelle du massif vise à favoriser la préservation des habitats en place.*

**Protection de l'environnement :** *Préservation de la qualité de l'eau et de l'air, préservation des paysages.*

## Points communs à tous projets ONF



Trame vieux bois et arbres habitats



Travaux adaptés aux cycles des espèces



Bois mort au sol et habitats remarquables



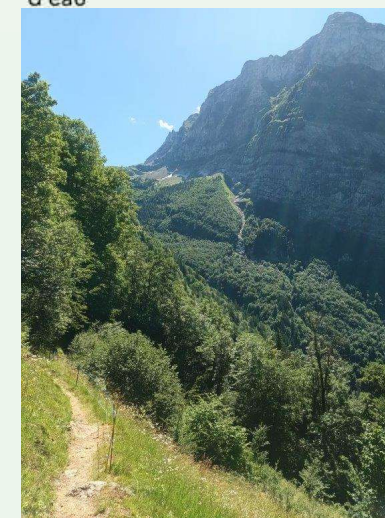
Protection des mares et des cours d'eau



Protection des sols



Equilibre forêt-gibier



Développement socio-économique : 50 %

Préservation des sols : 38 %

Préservation de la biodiversité : 92 %

Protection de l'eau : 14 % (ou non concerné)

(Calcul établi selon la méthode LBC)

Séquestration carbone : 106 tCO<sub>2</sub>/ha



Adaptation au changement climatique

